

# Complexité des *aides* de l'Union européenne et visibilité de son action

CATHERINE LION ET CATHERINE PAJARES Y SANCHEZ

Traiter de l'efficacité et de la visibilité des aides européennes, c'est soulever une question démocratique. Leur complexité, réelle ou perçue et la méconnaissance de leur impact sur la vie quotidienne, alimentent l'incompréhension de l'action européenne voire la défiance vis-à-vis de l'UE.

## *La complexité de l'accès aux aides européennes*

Lors de la journée délibérative organisée au CESE les porteurs de projets ont identifié cinq freins :

- Complexité des dispositifs : cumul des niveaux de gestion, responsabilités peu coordonnées ;
- Difficulté d'accès à l'information : calendrier, critères d'éligibilité, usage exclusif de l'anglais, contacts pertinents ; multiplication des plateformes ;
- Insécurité administrative, juridique et financière : procédures longues, règles rétroactives, contrôles multiples et absence de référentiels clairs sur les justificatifs attendus, cofinancements problématiques ;
- Besoin d'ingénierie et de soutien opérationnel : faible accompagnement des petites structures, manque de ressources humaines, d'outils pédagogiques, de formations adaptées et de trésorerie ;
- Faible implication des bénéficiaires et des citoyens : dans la conception des programmes européens et dans la formulation des politiques publiques.

Les porteurs de projet soulignent que les dispositifs d'aide sont parfois déconnectés des besoins et des spécificités du terrain. La difficulté du montage et du suivi des dossiers peut décourager les initiatives.

## *Comment rendre plus visible l'action de l'Union et mieux renforcer l'adhésion des citoyens au projet européen ?*

Malgré les 15 milliards d'euros qui irriguent les territoires et les secteurs économiques français, l'action de l'UE est méconnue. Pour le CESE, cette faible visibilité relève d'une responsabilité collective qui concerne tant l'UE que les dirigeants ou les élus nationaux, les collectivités locales, sans oublier les acteurs locaux.

Renforcer la visibilité des politiques européennes permettra de favoriser la confiance des citoyens dans les institutions communautaires.

**15,4**  
milliards d'euros  
perçus de l'Union  
européenne par  
la France en 2023

dont 9,6 Mds €  
pour la PAC, 2,3 Mds €  
pour les politiques  
de cohésion et  
de développement  
des territoires et  
2,5 milliards € pour  
l'action humanitaire,  
la recherche et les  
infrastructures

## Complexité des aides de l'Union européenne et visibilité de son action

AVIS

### 1 MIEUX ASSOCIER LES ACTEURS A L'EXPRESSION DES BESOINS EN PHASE AMONT DES AIDES

Comment ?

→ **Renforcer le dialogue régulier avec les parties prenantes** dans le cadre de l'élaboration des programmes et des appels à projets et mieux associer les citoyens à leurs déclinaisons dans les territoires.

### 2 FACILITER L'INGÉNIERIE ET LA GESTION ADMINISTRATIVE DES DOSSIERS

Comment ?

→ Disposer au niveau national d'**un portail unique** en langue française, regroupant des informations sur l'ensemble des fonds (en gestion directe ou partagée) ;

→ **Promouvoir les règles les plus uniformes possibles** dans le déploiement et l'exécution financière des programmes d'aides européennes par une simplification administrative et **privilégier une stabilité dans les règles de gestion**, par une interdiction de mesures de révision rétroactives pénalisant les bénéficiaires sur les projets engagés.

### 3 CONTRÔLER ET ÉVALUER : TROUVER LE BON ÉQUILIBRE ENTRE SUBSIDIARITÉ DES CONTRÔLES ET BON USAGE DES FONDS PUBLICS

Comment ?

→ **Engager une réflexion globale** au niveau de l'Union européenne et des États membres **sur la subsidiarité des contrôles des fonds européens** pour optimiser les contrôles et éviter les doublons auprès des bénéficiaires sur les mêmes thèmes tout en garantissant la bonne utilisation de l'argent public.

### 4 MIEUX COMMUNIQUER SUR LES RÉSULTATS

Comment ?

→ **Harmoniser la politique de communication des régions** en créant un socle commun (référentiel unique) afin d'optimiser la visibilité des projets financés par l'Union européenne. Il rappelle que les efforts de communication doivent être menés au plus proche des populations pour rendre visible l'action de l'UE.

**LA RÉFORME DU CADRE FINANCIER PLURIANNUEL 2028-2034 : une opportunité de simplification mais pas au détriment de l'ambition européenne et de la perte de sens de l'action commune**

Le CESE émet des réserves sur la mise en place d'un plan national unique par État membre de l'Union européenne. Il refuse tout affaiblissement de l'action communautaire qui se traduirait par deux risques majeurs :

→ juxtaposer 27 stratégies nationales sources de distorsions de concurrence économique, sociale et environnementale au sein de l'UE ;

→ sacrifier des politiques majeures comme la cohésion territoriale et sociale.

#### LES RAPPORTEURES

**Catherine Lion**

catherine.lion@lecese.fr • 01 44 43 64 01

Catherine Lion a été directrice générale de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) et est membre associée de la Chambre régionale d'agriculture d'Île-de-France. Elle siège au CESE au titre du groupe de l'Agriculture au sein des commissions Territoires, agriculture et alimentation, Affaires européennes et internationales et aux commissions temporaires « *Participation démocratique* », « *Fin de vie* » et « *Intelligence artificielle* ».

**Catherine Pajares Y Sanchez**

catherine.pajares@lecese.fr • 01 44 43 64 07

Chargée de mission à la confédération CFDT, Catherine Pajares Y Sanchez préside le groupe de la CFDT du CESE et siège aux commissions Affaires européennes et internationales, Affaires sociales et santé et aux commission temporaires « *Cannabis* » et « *Avis transverse* ».